

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire
du 9 octobre 2016 effectuée à Prague

Personnes présentes physiquement :

- Adrien Cossa ;
- Anna Möstl ;
- Jérôme Poisson.

Participants par Internet (salon de discussion de SàT) :

- Chteufleur.

La séance débute à 10:14. Sont inscrits à l'ordre du jour :

- service de paiement par carte bancaire « apayer » ;
- application bureau et Android « Cagou » ;
- Mouvement pour l'Autonomie Sociale ;
- lieu de discussion en ligne pour tous les adhérents ;
- outils de développement (rapport de bogues, revue, tests, influence de github) ;
- hébergement des serveurs.

Tous les points sont discutés entre les personnes présentes physiquement et rapportés sur le salon de discussion afin de permettre le suivi et la participation des occupants du salon de discussion.

- Adrien commence par faire l'état du compte bancaire de l'association : +3 760,61 euros. Jérôme rappelle que l'argent récolté l'année dernière pendant la campagne de financement participative n'a pas encore été utilisé. Adrien précise que les frais de gestion de compte s'élèvent à 8,27 euros par mois, auquel il faut rajouter 21 euros tous les trois mois (soit 7 euros mensuel) pour le TPE (terminal de paiement électronique) « apayer ». Adrien propose de fermer le service « apayer » car celui-ci n'a pas servi depuis la fin de la campagne de financement participative. Jérôme n'est pas contre cette idée, mais il faudrait trouver un moyen de paiement par carte alternatif, surtout pour les gens qui habitent à l'extérieur de la zone euros et pour qui les virements bancaires vers le compte de l'association ne sont pas gratuits. Il évoque HelloAsso et nous convenons qu'il s'agirait d'une bonne alternative, si seulement l'on pouvait être sûr qu'il n'y a pas de publicité ou autre désagrément du genre ; il cite un extrait des CGU : « Le Service peut donner lieu à des communications de la part de HelloAsso, telles que des messages sur le fonctionnement et l'évolution des Services, des communications promotionnelles ainsi qu'à la réalisation d'actions sponsorisées. »... « Les Utilisateurs ont la possibilité de soutenir l'Organisme en réalisant des actions pour des annonceurs. Ces actions peuvent être de types très variés : regarder une vidéo publicitaire, télécharger un fichier, répondre à un sondage ». Chteufleur évoque <https://www.tipeee.com>. Adrien pense qu'un service de paiement par carte ne sert actuellement à rien et qu'il faut donc fermer « apayer », même en l'absence d'alternative. Jérôme pense qu'il faut être prêt, afin de pouvoir recueillir les cotisations si un regain d'intérêt du public pour le projet se manifeste, et rappelle que l'ouverture de service de ce type est pénible (surtout si les administrateurs de l'association ne résident pas en France). Chteufleur précise qu'il faut que l'utilisation du service soit couverte, qu'il devrait donc permettre de récolter au moins 84 euros par an, et qu'il serait dommage que le compte se vide petit à petit dans des frais inutiles.

Nous convenons de passer au point suivant sans trouver d'accord concernant « apayer », et nous en re-discuterons dans les prochains jours.

- Jérôme demande s'il faudra diffuser « Cagou » sur Google Play, en plus de sur F-Droid. Nous aimerions tous éviter ce service de Google, mais nous convenons aussi qu'il faut donner de la visibilité au projet.
Jérôme demande si le paquet doit être payant sur Google Play (1 ou 2 euros), ou bien gratuit avec la possibilité de donner quelque chose si l'on veut (5, 10 ou 20 euros), en précisant qu'au début ce devra être gratuit de toute façon (version bêta).
Chteufleur demande si le fait de proposer une application qui n'est pas stable est une bonne idée, Jérôme pense qu'on pourrait préciser « bêta » dans le nom et la description. Il dit aussi qu'on pourrait dans la description mettre un lien vers F-Droid, mais Adrien et Chteufleur craignent que Google ne censure le paquet.
Nous pourrions cependant toujours mettre un lien vers le site de Salut à Toi, qui renverra lui-même vers F-Droid. Jérôme soulève le problème de création de compte Google, nous sommes d'accord pour créer un compte qui ne servira qu'à distribuer les paquets APK.
- Jérôme et Adrien présentent l'idée du Mouvement pour l'Autonomie Sociale.
Il s'agirait d'un mouvement informel (éventuellement une association de fait, mais pas de déclaration à faire) dont le but serait d'informer et de mettre en relation des projets qui partagent dans les grandes lignes les idées de Salut à Toi, sans pour autant se restreindre au domaine technique.
Ce mouvement serait donc très général et il rassemblerait aussi bien des projets agricoles et écologiques que sociaux, humanitaires, éducatifs, culturels, artistiques... et Salut à Toi en serait simplement la (ou une des) composante(s) technique(s).
Un débat suit sur bitcoin, et autres monnaies alternatives virtuelles. Nous semblons nous accorder sur la critique de bitcoin, et nous indiquons qu'il n'aurait pas sa place dans le mouvement, mais les avis divergent sur d'autres monnaies virtuelles (Chteufleur précise que certaines sont mieux, Goffi est opposé à toutes les monnaies cryptographiques, Souliane et Goffi parlent des SEL). Nous nous posons la question de savoir qui déciderait de ce qui aurait sa place dans le mouvement. Nous repoussons ces considérations à plus tard afin de nous concentrer sur l'ébauche du projet.
Adrien précise que le nom de domaine autonomie-sociale.org nous est déjà réservé, Jérôme pense qu'on pourrait commencer à préparer l'architecture informatique afin de lancer le mouvement, dans un premier temps seulement en ligne d'ici 6 mois à 1 an. Plus tard, nous aimerions organiser des événements (soirées débats, concerts ou autre...).
- Nous souhaitons mettre en place un lieu de discussion en ligne, concrètement un noeud « pubsub » sur XMPP pour tous les adhérents à l'association (groupe de discussion).
Chteufleur demande si le salon du projet ne suffit pas, Jérôme trouve que le salon n'est pas toujours adapté, car il faut suivre l'historique, et rajoute que l'idée serait aussi de pousser l'utilisation de pubsub. Adrien précise que Jérôme et lui discutent souvent en privé et que ce serait bien d'avoir un endroit où tous les membres pourraient participer, sans pour autant recevoir tous les messages du salon.
- Jérôme décrit l'idée d'un outil de rapport de bogue basé sur Salut à Toi : une page similaire à une discussion sur un blog, mais avec des champs supplémentaires permettant de décrire ou de catégoriser la conversation. À terme, ce serait lié au dépôt mercurial et il y aurait un outil pour faire de la revue de code. Le système ne serait cependant pas restreint aux discussions techniques, ce serait plutôt un espace de partage, de suggestion et de discussion basé sur Salut à Toi, qui pourrait servir dans beaucoup d'autres cas (le forum de jabberfr est cité).

Adrien pense que le fait d'aller sur github pourrait grandement améliorer la visibilité du projet et le nombre de contributions.

Chteufleur cite un extrait du contrat social : « Nous incitons fortement à la décentralisation généralisée. « Salut à Toi » étant basé sur un protocole décentralisé (XMPP), il l'est lui-même par nature. La décentralisation est essentielle pour une meilleure protection de vos informations, une meilleure résistance à la censure ou aux pannes, et pour éviter les dérives autoritaires. ».

Adrien reconnaît que, même si l'utilisation de github ne concernerait pas les utilisateurs de Salut à Toi, il pourrait y avoir litige.

Jérôme pense qu'il ne faut pas aller sur github mais développer les outils qui nous manquent, en décentralisé. Chteufleur acquiesce.

Anna demande pourquoi l'on accepte d'utiliser Google Play et pas github, Jérôme trouve que l'on peut se passer de github plus facilement que de Google Play car F-Droid n'est pas accessible pour tous les « smartphones ».

- Jérôme rappelle la configuration actuelle de l'hébergement des services liés à l'association : salut-a-toi.org est hébergé sur une « dédibox » et libervia.org sur une autre. Depuis l'année dernière, l'association lui rembourse les frais d'hébergement qu'il payait auparavant lui-même. Les 2 serveurs sont âgés et il n'y aurait apparemment plus de support matériel. Jérôme liste les différentes possibilités : reprendre une « dédibox » (pas cher, en France comme l'association, mais hébergeur privé), faire héberger à l'étranger (par exemple à Prague où il vit) ou bien trouver une association compatible avec les idées de Salut à Toi qui pourrait nous louer un serveur dédié (par exemple lautre.net). Adrien précise qu'il a eu des problèmes avec toile-libre.org car le service s'est dégradé petit à petit pour devenir inutilisable, il faut donc être sûr de choisir quelque chose de pérenne. Il évoque l'idée de se faire héberger par une université, ce qui est peu probable, mais il pourrait y avoir une chance, si l'on disposait déjà des contacts. Chteufleur pourrait peut-être aider dans ce sens. Adrien rapporte une idée d'Anna : l'hébergement par une université pourrait se coupler avec la proposition de projets de développements à des étudiants (greffons pour Salut à Toi par exemple), mais il faudrait auparavant avoir un logiciel bien stable et de la documentation suffisante. Jérôme récapitule les actions à effectuer : prise de contacts, étude des propositions, choix du nouveau service avec une préférence pour l'associatif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12:19.

Signatures :

Adrien Cossa



Jérôme Poisson

